

Règlement de la Rencontre du CSFEF

Le CSFEF organise tous les deux ans une assemblée des syndicats de l'éducation des pays francophone appelée « Rencontre du CSFEF », qui se tient peu avant le sommet des chefs d'Etat de la francophonie, si possible dans la même ville.

Pour la prochaine Rencontre qui aura lieu à Tunis en 2020, nous proposons de clarifier les dispositions à prendre, en fonction de notre expérience passée et des remarques formulées par les délégués au cours de précédentes Rencontres.

1) **Planification de la Rencontre**

Le Bureau du CSFEF décide de la date et du format de la Rencontre, qui dure au maximum trois jours. Il arrête les thèmes retenus et prévoit des intervenants en fonction de ceux-ci.

Les intervenantes et intervenants sont invités à faire des présentations qui ouvrent le débat avec les personnes déléguées présentes, lesquelles sont invitées à participer activement aux discussions. Un programme prévisionnel est élaboré 3 mois minimum avant le début de la Rencontre et celui-ci est communiqué aussitôt aux organisations syndicales francophones.

2) **Logistique sur place**

Le Bureau du CSFEF sollicite les syndicats du pays hôte pour toutes les questions matérielles : accueil, salle, hébergement, transports locaux. A cet effet une équipe d'organisation est constituée, elle travaille en liaison avec le Bureau du CSFEF.

3) **Le Panorama du CSFEF**

Document clé de la rencontre, l'enquête du panorama est finalisée par le Bureau du CSFEF avant la Rencontre puis distribuée et discutée pendant la Rencontre. Répondre au Panorama est un préalable indispensable à une éventuelle participation à la Rencontre du CSFEF.

3) **Les personnes déléguées**

Le CSFEF prend en charge les frais des personnes qui remplissent les conditions analogues à celles posées par l'IE : pays d'Afrique, Haïti, Europe de l'est.

Les syndicats membres de l'IE d'un pays donné se réunissent pour désigner leur représentant ou représentante. Les noms seront communiqués au CSFEF et l'accord de l'ensemble des syndicats du pays sur ces noms devra être indiqué par un document signé.

Le CSFEF a pour objectif d'augmenter fortement la présence de femmes au sein de la Rencontre, c'est pourquoi :

- Nous encourageons tous les pays à prioriser la présence de déléguées
- Certains pays, en fonction de leur taille, nommeront deux personnes déléguées et parmi elles, au moins une femme.
- Un certain nombre de déléguées supplémentaires seront nommées après consultation du réseau panafricain des femmes de l'IE et des organisations syndicales de leur pays.

4) **Documents préparatoires**

Les documents préparatoires seront envoyés par courriel, notamment le programme ainsi que la liste des participantes et participants. Les textes soumis à consultation (rapport d'activité, déclaration, modifications statutaires éventuelles, projets de motions, ...) seront envoyés au moins 10 jours avant le début de la Rencontre.